

CONSEIL DE COMMUNAUTE

2 AVRIL 2012

Présents : Jean-Claude DAL-GOBBO, Marie-Françoise BERGER, Christian DEROUSSIN, Marie-Christiane LEBOUIC, Martial LANDAIS, Malory BARRACHIN, André VITTOZ, Monique ZURECKI, Michel FLAHAUT, Jean-Yves JOSSERAND, Gilles MAISTRE, Philippe ANGELLOZ-NICOUD, Christian PERRILLAT-BOITEUX, Bruno SONNIER, Gérard GAY-PERRET, Bernard PESSEY, Bernard TENEAU, Jean-Louis RICHARME, Monique D'ORAZIO, Jean-Bernard CHALLAMEL, Jacques DOUCHET, Pascale FRESSOZ, Gérard FOURNIER, Joël VITTOZ.

Secrétaire de séance : Christian PERRILLAT-BOITEUX.

Excusés-absents : Christian CHABRIER, Thérèse LANAUD, Joseph VITTUPIER, Jean-Luc AGNELLET, Dorianne JAKKEL, Yolande THABUIS, Gérard PERRISSIN-FABERT, Ludovic LEGON, Maryse FABRE-VAGLIO, Pierre BIBOLLET, Danielle MOTTIER, Claude COLLOMB-PATTON, Stéphane BESSON.

Pouvoir : Christian CHABRIER à Christian DEROUSSIN, Maryse FABRE-VAGLIO à Bernard PESSEY.

Délégués en exercice : 37 – Présents : 24- Suffrages exprimés : 25

N° 2012/19 - COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, le Compte Administratif 2011 :

Section de Fonctionnement :	Dépenses	5.245.046,12 €
	Recettes	6.788.872,47 €
	Excédent	1.543.826,35 €
Section d'Investissement :	Dépenses	2.011.737,65 €
	Recettes	2.133.768,44 €
	Excédent	122.030,79 €

Le Président s'étant retiré, le Conseil de Communauté, sous la présidence de M. Gérard FOURNIER, 1^{er} Vice-Président,

- APPROUVE le Compte Administratif 2011 à l'unanimité.
-

N° 2012/20 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2011 DU RECEVEUR

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté le Compte de Gestion 2011, dressé par M. le Trésorier de THONES.

Le Président, après avoir vérifié le Compte de Gestion du Trésorier, informe le Conseil de Communauté que le dit Compte est conforme au Compte Administratif 2011.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- VOTE le Compte de Gestion 2011.
-

2012/21 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2011

Monsieur le Président rappelle au Conseil de Communauté le vote précédent du Compte Administratif 2011, qui présente un excédent de fonctionnement cumulé de **1.543.826,35 €**.

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

- DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2011, comme suit :
 - o Report en section de Fonctionnement (article 002) : **981.928,44 €.**
 - o Affectation à la section d'investissement (article 1068) pour un montant **561.897,91 €.**

N°2012/22 – FINANCES : VOTE DES SUBVENTIONS 2012

Après examen approfondi des différentes demandes de subventions, et après avoir entendu les rapports présentés par les responsables des commissions, le Conseil de Communauté vote les subventions suivantes :

AFFAIRES SCOLAIRES	
ASSOCIATION	Montant
COLLEGE LES ARAVIS :	
■ Association sportive	765 €
■ Foyer socio-culturel	649 €
■ Activités Physiques Pleine Nature (APPN)	714 €
COLLEGE ST JOSEPH	
■ Association sportive culturelle - 1 ^{er} cycle	2.140 €
■ A.P.E.L. - 2 ^{ème} cycle	3.500 €
MAISON FAMILIALE LE VILLARET :	
■ Fonctionnement	576 €
■ Village des métiers	1.100 €
MAISON FAMILIALE L'ARCLOSAN :	
■ Travaux : isolation salle cours	1.760 €
■ Fonctionnement	828 €
CENTRE FORMATION METIERS MONTAGNE (CFMM)	
■ Travaux : rénovation et extension 1 ^{ère} tranche	15.000 €
■ Fonctionnement	432 €
TOTAL SCOLAIRE	
27.464 €	
ASSOCIATIONS SPORTIVES – EVENEMENTS SPORTIFS	
FOYER D'ANIMATION ET DE LOISIRS	
○ Fonctionnement	23.082 €
○ Festival film résistance	4.000 €
■ DETECTION SKI ALPIN	3.800 €
■ EQUIP'SKI ARAVIS	834 €
■ SKI ETUDES DES ARAVIS	2.914 €
■ MASTER DES NEIGES	2.000 €
■ CAF – TSF MILLET (sources du Fier)	2.000 €
■ ARAVIS-TRAIL ORGANISATION	2.000 €
■ THONES BASKET	1.790 €
■ RUGBY CLUB THONES ARAVIS	2.600 €
■ CAF ARAVIS	600 €
■ D.A.A.	1.490 €
■ ECOLE DE PECHE THONES-ARAVIS	368 €
■ GYM THONES VALLEE	900 €
■ J.S.P. (Jeunes Sapeurs Pompiers)	650 €
■ Football Club de THONES	1.955 €
■ Football Club de DINGY ST CLAIR3	950 €
■ Association THONES THEIX	875 €

■ Centre équestre de THONES	800 €
■ JUDO club des ARAVIS	935 €
■ LES TORTUES DRIVERS (sous réserve de justificatifs)	1.000 €
TOTAL SPORTS	55.543 €
AGRICULTURE	
■ U.P.R.F. (Union Producteurs Reblochons Fermiers)	11.630 €
■ PRODUCTEURS DE CHEVROTINS	3.700 €
■ Subvention exceptionnelle (anniversaire)	300 €
■ Service REMPLACEMENT des agriculteurs	5.000 €
■ S.E.A. (Société d'Economie Alpestre)	2.500€
■ Concours Cantonal bovins	1.000 €
■ SALON DE L'AGRICULTURE	4.375 €
■ CUMA	3.000 €
TOTAL AGRICULTURE	31.505 €
AFFAIRES SOCIALES	
■ Revivre en pays de THONES	655 €
■ A.D.M.R. VALLEES DE THONES	14.000 €
■ A.D.M.R. BORNE ET ARAVIS	8.400 €
■ Une Vieillesse en OR	800 €
■ SECOURS POPULAIRE	1.200 €
■ SOLIDARILAIT	340 €
■ ANPAA 74 (Association Nat. Prévention Alcoologie Addictologie)	700 €
■ M.L.J. – Mission Locale Jeunes	3.492 €
TOTAL SOCIALE	29.587 €
PATRIMOINE ET CULTURE	
Le souvenir Français	440 €
Les Vocales de THONES	4.080 €
ASSOCIATION DES VERGERS (Maison de la Pomme)	6.320 €
GENEARAVIS	765 €
TOTAL PATRIMOINE	11.605 €
RELATIONS EXTERIEURES	
Jumelage PAMA/ARAVIS	3.264 €
Solidarité MAKOUA	540 €
SOS SRI LANKA	837 €
TOTAL RELATIONS EXTERIEURES	4.641 €
SECOURS ET ADMINISTRATION	
Amicale du Personnel Intercommunal	2.520 €
SECOURS EN MONTAGNE	600 €
TOTAL SECOURS/ADMINISTRATION	3.120 €
ACQUISITION D'ALPAGE : aide à l'investissement – provision	25.000 €
TOTAL GENERAL DES SUBVENTIONS 2011	188.465 €

Le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- VOTE les subventions aux associations pour 2012 ;
- PRECISE que les crédits sont inscrits au Budget 2012.

N° 2012/23 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2012

Monsieur le Président présente au Conseil de Communauté, le projet de Budget Primitif 2012 et rappelle le vote précédent du Compte Administratif 2011 lors de la présente séance.

Afin d'obtenir le produit nécessaire à l'équilibre du budget, il propose de voter les taux suivants :

- Taxe d'Habitation 0,840 %
- Foncier Bâti 0,596 %
- Foncier Non Bâti 2,57 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) 0,914 %

M. Le Président propose de voter le Budget Primitif 2012 qui s'équilibre ainsi :

Section Fonctionnement :	DEPENSES	7.001.641,04 €
	RECETTES	7.001.641,04 €
Section Investissement :	DEPENSES	2.695.295,84 €
	RECETTES	2.695.295,84 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 3 abstentions :

- DECIDE DE VOTER les taux proposés ci-dessus ;
 - DECIDE DE VOTER le Budget proposé ci-dessus.
-

N° 2012/24 – AVENANT S.F.R.

Monsieur le Président informe que suite à la fusion de SFR avec VIVENDI, il convient de passer un avenant au contrat de téléphonie liant la CCVT à SFR.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- AUTORISE M. le Président à signer l'avenant au contrat de téléphonie.
-

N° 2012/25 – GESTION DES DECHETS : convention VEOLIA

Monsieur le Président rappelle que les déchets de dégrillage de la station d'épuration de THONES, gérée par VEOLIA, sont incinérés au SILA et facturés à la CCVT.

M. le Président présente une convention avec VEOLIA afin de refacturer la prestation. Cette convention sera rétroactive pour tenir compte des dépôts antérieurs.

M. le Président présente le tarif suivant :

- le tarif 2011 est fixé à 149 € TTC/tonne ;
- le tarif 2012 est fixé à 168 € TTC/tonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- AUTORISE M. le Président à signer la convention avec VEOLIA.
-

N° 2012/26 – GESTION DES DECHETS : redevances irrécouvrables

Monsieur le Président présente la liste des redevances ordures ménagères impayées au titre des années 2008 à 2011, pour un montant total de 5.840,98 €.

Le Conseil de Communauté :

- AUTORISE l'admission en non valeurs des montants proposés au titre des produits irrécouvrables de la redevance ordures ménagères.